

ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020

TARIFS – ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

Frais de scolarité Toute Petite Section : 80 € par mois

Frais de scolarité Maternelle : 54 € par mois

Frais de scolarité Primaire : 50 € par mois

Restauration (forfait) :

Enfant résidant sur la commune : 66 € par mois

Enfant non résidant : 81 € par mois

Restauration (au ticket) :

Enfant résidant sur la commune : 5.00 € le ticket

Enfant non résidant : 6.00 € le ticket

Prestations

Internat : 360 € par mois

Restauration : 210 € par mois

Hébergement : 150 € par mois

Travaux manuels : 22 € pour l'année scolaire

Garderie/Etude : 280 € pour l'année scolaire

Garderie/Etude exceptionnelle (1/2 journée) : 3.50 €

Assurance scolaire proposée (mais restant au choix de la famille) :

Mutuelle St-Christophe : 10.50 € par année scolaire .

Catéchèse : 15 € pour l'année scolaire